Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES ARMÉES

08 AOUT 2019

N°.....

ÉTAT-MAJOR DE ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ DE PARIS

Saint-Germain-en-Laye, le 31 JUIL. 2019

N° 502195 /ARM/EMA/EMZDS-P/DAFM/BSI/DAT2/NP

Le général de corps d'armée Bruno LE RAY
officier général de zone de défense et de sécurité de Paris,
gouverneur militaire de Paris,
commandant de zone terre Île-de-France

à

Madame le maire de la commune de Deuil la Barre
service urbanisme
Hôtel de Ville
36 rue Charles de Gaulle
95170 Deuil la Barre

Paris le : 09/08/2019

Destinataires	Pour réponse	Pour information	Pour élément de rép.
Cbt Maire		x	
M. Delatre		x	
SU		x (rig)	

Observations :

OBJET : Deuil-la-Barre (95). Plan local d'urbanisme (PLU). Projet arrêté.

REFERENCE : lettre de la commune de Deuil-la-Barre, du 06 juin 2019.

ANNEXE : plan.

Madame le maire,

Par lettre citée en référence, vous me transmettez pour avis le PLU arrêté de la commune de Deuil-la-Barre.

Après étude des documents que vous m'avez adressés, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir remplacer, à la page 15 du dossier 5 « annexes plu dlb », le gestionnaire de la servitude radioélectrique de protection contre les obstacles liée au faisceau hertzien de Taverny Bessancourt à les Lilas (fort de Romainville) par la :

direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information d'Île-de-France
8ème RT
site du Mont Valérien à Suresnes / base des Loges
8 avenue du président Kennedy
BP 40202
78102 Saint-Germain-en-Laye cedex

Par ailleurs, cette servitude devra être reportée sur le plan graphique (dossier 5.1 « plan SUP ») conformément au plan joint en annexe.

Ce dossier n'appelle pas d'autre observation de ma part à ce stade. Je vous saurai gré toutefois de bien vouloir me tenir informé des suites réservées à ma demande et de me communiquer le dossier une fois approuvé.

Je vous prie d'agréer, madame le maire, l'expression de ma considération distinguée

par délégation

Le général de division Bruno LACARRIÈ
adjoint au commandant de zone Terre Ile-de-France

COPIES :
ESID-ILE-DE-FRANCE
DIRISI-IDF-8RTRS

Monsieur le directeur départemental des territoires du Val d'Oise
service de l'urbanisme et de l'aménagement durable
pôle urbanisme
5 avenue Bernard Hirsch
CS 20105
95010 Cergy Pontoise cedex

STATION DE TAVERNY
CCT 095.08.004.

Zone spéciale de dégagement de 200 mètres de large sur 21,300 km de longueur.

Hauteur maximale des obstacles en mètres NGF à l'exception des végétaux : 192 mètres NGF.

192 m NGF